

AVIS PUBLIC
TENUE DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS est par la présente donné que les séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2025 se tiendront dans la grande salle du Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine, situé au 85, rue d'Oxford à Otterburn Park.

De plus, toutes ces séances ordinaires du conseil auront lieu le 3^e lundi de chaque mois, à l'exception des séances du mois d'avril (2^e lundi), de mai (2^e lundi) et d'octobre (1^{er} lundi) soit les :

DATE	HEURE
20 janvier 2025	19h30
17 février 2025	19h30
17 mars 2025	19h30
14 avril 2025	19h30
12 mai 2025	19h30
16 juin 2025	19h30
21 juillet 2025	19h30
18 août 2025	19h30
15 septembre 2025	19h30
6 octobre 2025	19h30
17 novembre 2025	19h30
15 décembre 2025	19h30

Le calendrier des séances du conseil peut être consulté en tout temps à l'hôtel de ville, au bureau du greffe, situé au 601, chemin Ozias-Leduc, à Otterburn Park, pendant les heures d'ouverture, soit le lundi, mardi et jeudi de 7h45 à 12h00 et de 13h à 16h30, le mercredi de 13h à 16h30 et le vendredi de 7h45 à 11h45.

DONNÉ À OTTERBURN PARK, LE 23 OCTOBRE 2024

Me Alexandra Quenneville, greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE LA GREFFIÈRE

Je, soussignée, greffière de la Ville d'Otterburn Park, certifie sous mon serment d'office que le présent avis public a été publié sur le site internet de la Ville dès le 23 octobre 2024 et affiché au bureau du greffe, à l'hôtel de ville, le tout conformément à la Loi et le Règlement concernant les modalités de publication des avis publics de la Ville d'Otterburn Park.



Me Alexandra Quenneville, greffière